



**PRIORITÉS ET ACTIVITÉS FUTURES DE LA CAMPAGNE « RÉPONSE
MONDIALE » DANS LES SECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
POSTSECONDAIRE, SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Réponses de la FQPPU à l'enquête de l'Internationale de l'Éducation

Montréal
Juillet 2017

Chères/Chers collègues,

Nous espérons sincèrement que vous trouverez le temps de répondre à notre brève enquête sur les priorités et activités futures de la campagne Réponse mondiale dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche. Ce travail s'appuiera sur les politiques et activités existantes de l'IE, afin de les développer davantage.

La 10^e Conférence internationale de l'IE sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche a formulé les recommandations suivantes au Secrétariat de l'IE, dans le cadre de la campagne Réponse mondiale de l'IE (les conclusions de l'IFHERC sont disponibles [ici](#)) :

- Coordonner les efforts des affiliés par le biais de la campagne Réponse mondiale afin de lutter contre la privatisation de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche, notamment en :
 - Poursuivant la recherche menée par l'IE sur l'impact de la privatisation dans le secteur de l'EFTP, avec des activités de plaidoyer et des campagnes ciblées ;
 - Promouvant le libre accès¹ et en ciblant les pratiques commerciales des éditeurs qui se mettent en travers d'un échange libre et gratuit du matériel scolaire.
- Encourager l'échange de bonnes pratiques autour des conditions d'emploi de qualité dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche, en portant une attention toute particulière à la lutte contre le travail précaire ;
- Veiller à ce que le travail de l'IE sur l'évaluation de l'enseignement post-secondaire et supérieur reflète un modèle de développement s'appuyant sur des principes qui placent l'enseignement et la recherche au cœur des pratiques académiques et professionnelles.

L'IE entend intensifier ses activités dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche dans le cadre de sa campagne Réponse globale.

Un atelier sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche, organisé à l'occasion de la réunion du Réseau Réponse mondiale, s'est penché sur les stratégies, objectifs et activités potentiels. Les participant(e)s à cet atelier ont suggéré de mener une enquête auprès des affiliés qui représentent des membres travaillant dans ces secteurs, afin de leur demander d'identifier les thèmes prioritaires pour les activités à entreprendre à l'avenir dans le cadre de la campagne Réponse globale.

¹ Voir également le [Projet de déclaration politique sur le libre accès dans l'enseignement post-secondaire et supérieur et la recherche](#)

Cet atelier a permis de révéler que la croissance et l'impact du secteur privé à but lucratif (privatisation exogène) constituaient les préoccupations principales dans certaines juridictions, tandis que d'autres circonscriptions s'inquiétaient plutôt de la privatisation endogène ou de la marchandisation interne (augmentation des frais d'inscription, représentation d'entreprises au sein des organes directeurs des institutions, entre autres).

L'importance de nouer des partenariats (notamment avec les élèves, les parents, d'autres syndicats et les groupes communautaires locaux) a toutefois été soulignée dans chaque juridiction, tout comme la nécessité de lier la question des conditions de travail à des problématiques plus larges concernant la qualité et l'égalité en matière d'éducation, et ce, dans le cadre de campagnes de lutte contre la commercialisation et la privatisation.

Les juridictions ont par ailleurs fait part de leurs principales préoccupations quant à la publication en libre accès. L'une d'entre elles a notamment insisté sur le fait que si le système de libre accès « doré » octroyait un contrôle excessif aux éditeurs (principe de « payer pour publier »), d'autres juridictions étaient davantage préoccupées par l'impact qu'exerce le classement des revues et les éditeurs commerciaux sur la possibilité de publier dans d'autres langues que l'anglais.

Elsevier est l'acteur principal (et le plus contesté) dans ce secteur, et s'apparente davantage à une société offrant des services liés à la connaissance plutôt qu'à un simple éditeur de littérature scientifique. Le secteur universitaire a déjà appelé à un boycott officiel des publications d'Elsevier et a exprimé ses préoccupations grandissantes concernant la hausse fulgurante et injustifiée du prix des revues. Ainsi, les universités allemandes ont récemment refusé de signer un nouveau contrat institutionnel avec Elsevier, au motif que l'augmentation des prix demandée par Elsevier allait à l'encontre des principes de libre accès et de tarification équitable. En outre, un certain nombre d'universitaires britanniques ont récemment déposé plainte contre Elsevier auprès de l'autorité britannique chargée de la concurrence et des marchés, pour abus de position dominante sur un marché. Un examen plus approfondi du modèle commercial d'Elsevier semble dès lors nécessaire.

Cette enquête vise à identifier les intérêts, les besoins et les priorités des affiliés de l'IE œuvrant dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche, ainsi que la meilleure stratégie à adopter afin de développer les activités en la matière dans le cadre de la campagne Réponse globale.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre réponse.

Salutations distinguées,
Fred van Leeuwen

Campagne Réponse mondiale

- 1. Votre syndicat participe-t-il aux activités entreprises dans le cadre de la campagne Réponse mondiale?**
 - a. Si oui, veuillez préciser de quelle manière vous participez.**
 - b. Si non, pourriez-vous nous expliquer les raisons ?**

Au Québec, les universités reçoivent toutes une part importante de leur financement par l'entremise de l'État. La perspective d'une privatisation unilatérale est donc très peu probable. La marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche nous menace néanmoins, mais de façon plus pernicieuse. Elle passe par le développement d'une culture entrepreneuriale au sein des administrations de nos universités, par l'orientation du financement de la recherche universitaire vers des objectifs préétablis par l'État ou en phase avec les besoins des entreprises, par la mise sur pied de programmes d'enseignement qui répondent strictement aux besoins de certains secteurs d'emploi ou d'ordres professionnels, etc.

Le manque de ressources dont dispose la FQPPU ne nous permet pas de nous engager activement dans la campagne Réponse mondiale de l'IE. Nous agissons toutefois comme relais des initiatives de l'IE dans la lutte contre la privatisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur. En cette matière, l'une des choses qui nous préoccupe vivement est la possible inclusion de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les traités commerciaux internationaux. À ce titre, nous faisons des représentations auprès de la délégation québécoise de la Commission canadienne de l'UNESCO pour faire valoir l'importance que l'éducation soit retirée des accords de libre-échange, au même titre que la culture, par exemple.

Votre syndicat reçoit-il le bulletin d'information sur la campagne Réponse mondiale ? Si non, souhaitez-vous vous abonner au bulletin d'information sur la campagne Réponse mondiale ?

Nous ne recevons pas le bulletin de la campagne Réponse mondiale à l'heure actuelle, mais aimerions le recevoir dans le futur. Veuillez svp nous ajouter à votre liste de diffusion.

- 2. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'identifier des priorités et activités spécifiques ciblant les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche dans le cadre de la campagne Réponse mondiale ?**
 - a. Oui (merci d'expliquer pourquoi)**
 - b. Non (merci d'expliquer pourquoi)**

Oui. Les enjeux propres à l'enseignement supérieur et à la recherche doivent être traités de façon spécifique. La raison est simple : la privatisation ne s'exprime pas de la même façon à l'université qu'aux niveaux primaires et secondaires. Puis les conséquences de la privatisation de l'enseignement supérieur ne sont pas les mêmes. La stratégie pour

résister à cette privatisation se doit donc d'être quelque peu différente, parce qu'elle fait intervenir des acteurs différents.

Méthodes de privatisation dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche

3. Veuillez indiquer quelles sont les méthodes de privatisation les plus répandues dans votre secteur/pays, qui doivent dès lors être traitées en priorité.

- a. Privatisation endogène (augmentation des frais d'inscription, mise en place de systèmes de prêts aux étudiant(e)s et du principe de l'utilisateur/trice-payant(e), représentation d'entreprises au sein des organes directeurs des institutions)
- b. Privatisation exogène (croissance et impact du secteur privé à but lucratif, réduction du financement du gouvernement destiné aux prestataires publics et transfert des fonds publics vers les prestataires privés à but lucratif)
- c. Un mélange de privatisation endogène et exogène

4. Veuillez indiquer le type d'activités et/ou de campagnes que vous trouvez le plus efficace pour lutter contre la privatisation de l'éducation dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche. Plusieurs réponses possibles.

- a. Activités/campagnes ciblant les gouvernements nationaux, régionaux et locaux
- b. Activités/campagnes ciblant les prestataires d'enseignement privés à but lucratif (par exemple, Pearson, Laureate, etc.)
- c. Activités/campagnes visant à sensibiliser aux pratiques commerciales néfastes des éditeurs
- d. Autre (merci de préciser)

5. La lutte contre la privatisation et la marchandisation ainsi que l'opposition à ces pratiques font-elles partie des priorités de votre syndicat ?

La question de la marchandisation du savoir et des universités préoccupe nos membres, parce qu'elle touche plusieurs aspects de leur travail. Nous agissons là où les actions des administrations universitaires ou des gouvernements participent d'une vision entrepreneuriale ou marchande de l'éducation supérieure.

6. Pouvez-vous nous citer des exemples d'activités que vous avez entreprises afin de lutter contre la privatisation et la marchandisation à l'échelle locale ?

Au niveau des relations de travail, nous aidons nos membres à mieux s'outiller lors des négociations de leurs conventions collectives afin de préserver les clauses relatives à la gestion collégiale (collégialité), qui veut que les professeurs participent aux instances décisionnelles des universités. Aussi, nous documentons présentement la composition des conseils d'administration des universités au Québec et préparons une campagne

visant à dénoncer la trop grande proportion de membres issus des grandes entreprises sur ces instances de décision. En ce qui a trait au financement de la recherche, nous faisons des représentations auprès des gouvernements et des conseils subventionnaires pour nous assurer que le financement soit équilibré et permette de soutenir à la fois la recherche libre ou fondamentale et la recherche appliquée.

7. Y a-t-il d'autres problèmes ou commentaires concernant la privatisation et la marchandisation que vous souhaiteriez mentionner ?

Non.

Libre accès

8. Veuillez préciser les principaux obstacles auxquels se heurte votre pays/secteur concernant l'échange libre et gratuit du matériel scolaire.

Nous supportons l'idée du libre accès aux publications scientifiques, dans une perspective de transmission du savoir et d'avancement des connaissances. Plusieurs universités au Québec ont commencé à mettre sur pied des plateformes de dépôt institutionnel des articles scientifiques, qui permettent un accès libre à tous. Dans sa récente Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), le gouvernement du Québec a consacré des sommes au développement du libre accès, pour encourager l'ensemble des universités à faire de même. Toutefois, ces pratiques ne sont, pour l'instant, pas généralisées et les professeurs sont libres d'y participer ou non.

L'un des principaux obstacles et l'importance de la publication pour l'avancement de la carrière des professeurs et des chercheurs. Le fait de publier dans une revue à haut facteur d'impact étant fortement valorisé, la majorité des chercheurs préfèrent encore soumettre leurs travaux à des revues payantes contrôlées par des éditeurs privés. Les universités encouragent d'ailleurs leurs chercheurs dans cette voie, ceci parce que chaque article publié provenant d'un chercheur de leur institution a pour effet de rendre la réputation de l'institution plus enviable au sein des classements internationaux (QS, Times, Shanghai, etc.).

Un autre obstacle réside en l'évaluation des articles soumis aux plateformes en libre accès. Un article publié en 2013 dans la revue *Science* (Bohannon, J. [2013, octobre]. Who's afraid of peer review? *Science*, 342 [6154]) dénonce la faible révision par les pairs des articles soumis aux revues en libre accès, ce qui est troublant. Autre son de cloche : l'émergence du libre accès a permis à certaines revues prédatrices d'arnaquer des chercheurs en leur promettant de publier leurs travaux moyennant rétribution. Une liste de ces revues prédatrices a été consignée et est mise à jour par M. Jeffrey Beall, bibliothécaire à la University of Colorado Denver et concepteur du blog Scholarly Open Access, une référence en matière de libre accès.

Nous croyons donc que le développement du libre accès ne doit pas se faire au détriment de l'évaluation par les pairs des publications scientifiques, qui est un gage de la qualité des connaissances ainsi publiées. Par ailleurs, la promotion du libre accès doit se faire de façon vigilante, pour éviter que des revues prédatrices arnaquent des chercheurs en mal de reconnaissance. Ces pratiques frauduleuses doivent être connues et dénoncées.

9. Veuillez citer un ou plusieurs éditeurs commerciaux occupant tout particulièrement une position dominante dans votre secteur/pays.

Reed-Elsevier, Wiley-Blackwell, Springer, Taylor & Francis, Sage Publications.

10. Veuillez préciser les principaux obstacles auxquels sont confronté(e)s vos membres en termes d'accès, d'utilisation et d'échange de :

- a. Publications universitaires (leurs propres publications ou celles d'autres entités/personnes)
- b. Données
- c. Ressources éducatives/logiciels pédagogiques
- d. Autre (merci de préciser)

11. D'après vos membres, quelles sont les principales opportunités en matière de libre accès dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche ? D'après vos membres, quels sont les principaux défis et problèmes en matière de libre accès dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche ?

Les problèmes ont été évoqués à la question 17. Pour ce qui est des avantages, ils sont multiples : faire réaliser des économies aux universités, permettre une diffusion plus large de la connaissance, permettre aux utilisateurs de la recherche à l'extérieur de l'université de profiter des avancées pertinentes dans leur domaine d'activité.

D'après vous, Elsevier fait-il l'objet de critiques dans votre pays ? Si oui, veuillez préciser la nature de ces critiques.

Elsevier fait face aux mêmes critiques que les autres principaux éditeurs scientifiques. La situation de l'accès aux connaissances scientifiques par l'entremise des éditeurs privés comporte des absurdités, qui sont dénoncées par bon nombre de professeurs au Québec. Ici, comme dans le reste du Canada, la recherche universitaire est financée à environ 80% par des fonds publics. Les salaires des professeurs qui produisent la recherche sont aussi payés en grande partie par des fonds publics. Les principales critiques viennent du fait qu'Elsevier comme les autres grands éditeurs exigent des sommes importantes des bibliothèques universitaires pour rendre le contenu accessible, contenu qu'elles obtiennent pourtant gratuitement.

D'un point de vue strictement économique, cette situation est absurde, compte tenu du fait que l'État paie pour la production de recherche, rétribue les chercheurs et paie à nouveau pour accéder aux résultats. Elle l'est encore plus si l'on considère que la connaissance scientifique doit être partagée pour permettre des avancées significatives dans une variété de domaines. Par ailleurs, le coût prohibitif de l'accès aux publications scientifiques freine l'innovation, puisque les utilisateurs de la recherche qui n'ont pas accès aux bibliothèques universitaires (ONG, groupes communautaires, syndicats, entreprises, etc.) peinent à obtenir des résultats issus de la recherche scientifique qui leur permettraient d'optimiser leurs pratiques.

12. Votre syndicat dispose-t-il d'une politique relative au libre accès ?

Si oui, comprend-elle les éléments suivants ?

- e. Données ouvertes
- f. Ressources éducatives en libre accès
- g. Publications universitaires en libre accès

- h. Licences Creative Commons**
- i. Exceptions aux droits d'auteur dans les secteurs de l'enseignement post-secondaire et supérieur**
- j. Éditeurs commerciaux menaçants**
- k. Revues en libre accès**
- l. Autre (merci de préciser)**

13. Si non, pourquoi ?

La FQPPU n'a pas de politique formelle en matière de libre accès.

14. Souhaitez-vous partager un ou plusieurs exemple(s) de campagnes syndicales ou d'initiatives universitaires fructueuses concernant le libre accès ou les éditeurs commerciaux menaçants ? (merci de les décrire brièvement ci-dessous.)

La FQPPU réitère l'importance du développement d'infrastructures institutionnelles favorisant le libre accès aux publications scientifiques chaque fois qu'elle en a l'occasion. Dans la dernière année, elle a fait des représentations en ce sens dans le cadre de diverses consultations, notamment la consultation du gouvernement du Canada sur la science fondamentale, la consultation du gouvernement du Québec en prévision de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, ainsi que la consultation des Fonds de recherche du Québec en vue de l'élaboration de leur plan stratégique 2018-2021. La FQPPU discute des enjeux liés au libre accès dans ses représentations auprès des élus et collabore avec des associations vouées à la promotion de la science ouverte, notamment l'Association Science et bien commun.

Si l'IE développe du matériel en matière de libre accès, il nous fera plaisir d'en faire également la promotion.